



*Une pointe
pour tous*
Le collectif des 2 rives pour
préserver l'estuaire de la Gironde



Notre collectif soutient depuis l'origine (2008) ce projet de création de Aire Marine Protégée "Estuaire de la Gironde - Pertuis Charentais"

Une Aire Marine Protégée (AMP) est une zone maritime où des mesures spécifiques sont mises en œuvre pour protéger le milieu marin. Elle est un outil de concertation entre les différents acteurs concernés par le développement de la zone (citoyens, élus, porteurs de projets mais aussi pêcheurs, chasseurs, etc.). Elle organise un plan de gestion dont l'objectif premier est la préservation de la biodiversité. L'établissement d'une AMP ne vise donc pas la sanctuarisation d'un lieu : les activités traditionnelles s'y poursuivent comme à l'accoutumée. Cependant, l'AMP permet de se prémunir contre certains projets dévastateurs de l'environnement. Notre Collectif s'est donné pour objectif principal la protection et le développement du patrimoine naturel de l'estuaire grâce à un développement économique durable, respectueux des hommes et de leur environnement. La mise en place d'une Aire Marine Protégée va sans aucun doute dans le sens d'un tel développement. Alors, tous ensemble, demandons à l'Etat la création de l'Aire Marine Protégée "Estuaire de la Gironde - Pertuis Charentais"

Mettre en place cet outil, c'est se prémunir contre d'éventuelles futures installations industrielles de type SEVESO 2.

Cependant Paul Giacobbi le nouveau président du conseil d'administration de l'agence des aires marines protégées remet en question la création de l'aire marine protégée « estuaire de la Gironde – pertuis charentais » (entre autres), il déclare « arriver dans une situation de contradiction de fond, entre les engagements politiques et juridiques forts pris par la République- en matière de création et gestion des aires marines protégées- et des moyens qui ne sont pas en adéquation (Sud-ouest du 17 novembre).

C'est maintenant aux populations locales de faire sentir leur désir de voir se mettre en place une Aire Marine Protégée.

Les populations de l'estuaire, citoyens, acteurs économiques, usagers, riverains ou amoureux du site doivent se mobiliser pour montrer que leur avenir leur appartient. **L'association appelle tous ses adhérents et ses sympathisants à signer et à faire signer la pétition .**

Une nouvelle pétition pour dire encore « **Oui à la création d'une Aire Marine Protégée dans l'estuaire de la Gironde** » !

Nous avons besoin de votre voix !